

Année scolaire 2020-2021 n°22

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTES	CANDIDATURE	DATES LIMITES DE CANDIDATURE
<p>Tableau d'avancement à la classe exceptionnelle du corps des professeurs des écoles – campagne 2021.</p> <p><u>Personnels concernés</u> : professeurs des écoles hors classe.</p>	<p>Décret n° 90.680 du 1er août 1990 modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles.</p> <p>Bulletin officiel spécial n° 9 du 5 novembre 2020 relatif aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.</p>	<p>A compter de cette campagne il n'y a plus de candidature à effectuer, vous avez la possibilité d'enrichir votre CV sur l'application i-prof.</p>	<p>7 juin 2021 – envoi du mail d'Information aux promouvables dans les boîtes de réception i-prof</p> <p>7 juin 2021 au 11 juin 2021 - actualisation – enrichissement du CV le cas échéant</p> <p>11 juin 2021 - Fermeture du serveur</p> <p>18 juin 2021 – envoi du mail de recevabilité ou de non recevabilité du dossier (cf document « conditions d'accès – procédure)</p> <p>18 juin au 3 juillet 2021 délai de rigueur - les personnels dont le dossier a été traité comme irrecevable peuvent faire l'envoi de pièces justificatives pour le réexamen de leur dossier (cf document « conditions d'accès – procédure)</p>